

N'oubliez pas de coller
ici
votre photographie
(obligatoire)

**DOSSIER PERSONNEL APPRENTI
PROMOTION 2012/2014**

DEMANDE D'ADMISSION EN SECTION DE BAC PROFESSIONNEL (2ans)

Techniques du Froid et du Conditionnement d'Air PAR APPRENTISSAGE

1. ORIGINE

Vous êtes élève de lycée professionnel

Diplôme obtenu ou préparé :

Spécialité :

Autres - à préciser :

Dernier diplôme obtenu :

Vous êtes salarié d'une entreprise ou autre situation (à préciser) :

2. ETAT CIVIL *

NOM : - Prénom : - Age :

Adresse :

..... - Code postal : - Ville :

Date de naissance :/...../..... - Lieu :

Département (ou pays) : - Nationalité(s) : /

Numéro Sécurité sociale :

Téléphone

Domicile Portable Candidat

Professionnel Père Professionnel Mère

E-Mail

3. SITUATION DE FAMILLE *

Célibataire

Autres

A préciser :

	Père	Mère
Nom et prénom		
Profession		
Entreprise		
Lieu		
Adresse domicile		
Téléphone		

Frères et sœurs :

Prénom(s)	Né(e) le	Age	Profession / classe

4. POUR LES ETRANGERS SEULEMENT

Date d'entrée en France :

CARTE DE RESIDENT

Délivrée à : - Le - Numéro :

Valable du au

5. REFERENCES PERSONNELLES

Connaissez-vous quelqu'un travaillant dans le domaine énergétique ?

NOM	PRENOM	LIEN DE PARENTE	PROFESSION	EMPLOYEUR (Nom et adresse de l'entreprise)

6. LOISIRS

.....
.....
.....
.....
.....

7. SCOLARITE

Tableau à remplir pour les cinq dernières années scolaires effectuées
Joindre impérativement la photocopie des trois derniers bulletins scolaires

Années	Etablissements	Classes suivies Options - spécialisations	Diplômes en cours (ou obtenus)	Date du diplôme
2011-2012				
2010-2011				
2009-2010				
2008-2009				
2007-2008				

8. LANGUES

	Comprise	Parlée	Ecrite	Lue
Anglais				
Espagnol				
.....				

9. ENTREPRISE

Lieu de travail souhaité : - Etes-vous mobile géographiquement :

Avez-vous votre permis de conduire ? - Catégorie :

Disposez-vous d'un véhicule ou autre moyen de transport personnel ? OUI NON

Si oui, lequel ?

Dans le cadre de cette formation en alternance, avez-vous déjà un contact avec une entreprise ?

OUI NON

Si oui, veuillez préciser ses coordonnées :

Entreprise : - Personne à contacter :

Adresse :

Téléphone : - Télécopie :

INSTRUCTIONS RELATIVES A LA CONSTITUTION DU DOSSIER

COMPOSITION DU DOSSIER

1. Candidat actuellement en lycée professionnel :

- Le dossier personnel de l'apprenti (Pages 1 à 4),
- La fiche pédagogique avec :
 - ▶ L'avis des enseignants de la classe sur les qualités constatées chez le candidat,
 - ▶ La synthèse du conseil de classe,
 - ▶ Les copies des bulletins de 2^{nde} Pro ou CAP 2^{ème} année.

2. Candidat déjà diplômé :

- Le dossier personnel de l'apprenti (Pages 1 à 4),
- La copie des notes obtenues au CAP, BEP ou Brevet Pro.
- Les copies des bulletins.

3. Candidats étrangers :

- Le dossier personnel de l'apprenti (Pages 1 à 4),
- La fiche pédagogique dûment remplie ou la copie des notes obtenues au CAP, BEP, ou Brevet Pro.
- Les copies des bulletins de seconde Pro et de terminale Pro ou CAP,
- Les photocopies de la carte de séjour et de l'autorisation de travail.

IMPORTANT

Tout dossier incomplet sera refusé.

Dates limites de dépôt du dossier :

- Le 30 mars 2012
- Le 23 avril 2012
- Le 21 mai 2012
- Le 02 juillet 2012

**Les dossiers seront enregistrés et étudiés suivant leur ordre d'arrivée.
Le nombre d'apprentis en formation sera limité à 12.**

Adresse de dépôt du dossier :

**Secrétariat de l'UFA
LA PROVIDENCE
Admission en Bac Professionnel TFCA
146, boulevard de Saint-Quentin
80094 AMIENS CEDEX 3**

**DEMANDE D'ADMISSION EN SECTION DE BAC PROFESSIONNEL
Techniques du Froid et du Conditionnement d'Air
PAR APPRENTISSAGE en 2ans.**

Fiche pédagogique

NOM : Prénom :	Diplôme préparé : <input type="checkbox"/> ou obtenu ⁽¹⁾ <input type="checkbox"/> Lequel ?
---	---

1. AVIS DES ENSEIGNANTS DE LA CLASSE TERMINALE SUR LES QUALITES CONSTATEES CHEZ LE CANDIDAT

CRITERES ⁽²⁾	TRES BIEN	BIEN	PASSABLE	INSUFFISANT
Rigueur de raisonnement - Méthode				
Sens de l'organisation - Autonomie				
Esprit de synthèse				
Esprit d'analyse				
Sens de l'observation et esprit pratique				
Sens des responsabilités				
Aptitude à la communication orale				
Aptitude à la communication écrite				
Dynamisme				
Qualité du travail fourni				

2. SYNTHESE DU CONSEIL DE CLASSE (à remplir par le professeur principal)

Le conseil de classe exprimera ses réflexions détaillées sur les aptitudes et capacités du candidat à poursuivre un cycle d'études en 1^{ère} BAC PRO et en apprentissage.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le Chef d'établissement

Date :

NOM : - Signature

⁽¹⁾ Cocher cette case et ne pas remplir les avis des enseignants.

⁽²⁾ Mettre une croix dans la case correspondante.

L'APPRENTISSAGE

L'apprentissage à La Providence permet à des jeunes de **16 à 25 ans** d'acquiescer :

- Une qualification reconnue par un diplôme de niveau IV : le Baccalauréat Professionnel Techniques du Froid de du Conditionnement d'Air,
- Des savoir-faire professionnels demandés par les entreprises.

1. L'apprenti

L'apprenti travaille dans une entreprise et poursuit sa formation professionnelle en UFA :

- L'alternance est de deux semaines en entreprise et de deux semaines en UFA.
- Le statut d'un apprenti est celui d'un salarié d'une entreprise,
- Le salaire perçu pour le travail fourni est fonction de l'âge et de l'avancement du contrat. Il est fixé par référence au SMIC (35 heures) jusqu'à 21 ans et au salaire minimum conventionnel après 21 ans.

Année d'exécution du contrat	Avant 18ans		De 18 à 20 ans		21 ans et plus	
Première année	25 %	(349.59 €)	41 %	(573.33 €)	53 %	(741.14 €)
Deuxième année	37 %	(517.40 €)	49 %	(685.20 €)	61 %	(853.01 €)
Troisième année	53 %	(741.14 €)	65 %	(908.94 €)	78 %	(1090.73 €)

SMIC mensuel : 1398.37€ (au 01/01/12)

2. La formation partagée

Elle consiste en un partenariat fort entre l'entreprise et l'UFA.

En entreprise

L'apprenti est sous la responsabilité d'une personne : le maître d'apprentissage ou tuteur chargé de transmettre les savoir-faire et les compétences nécessaires à l'exercice du métier.

Le temps passé en entreprise (au moins 50 % de la durée du contrat) a pour objectif la découverte de l'entreprise, son mode de fonctionnement, les postes de travail et la réalité de l'activité.

En UFA

L'apprenti suit une formation théorique dont les programmes sont conformes aux référentiels de l'examen. La formation professionnelle complète celle qui est reçue en entreprise. Le rythme de l'alternance demande une régularité et une rigueur nécessaires à l'étude des cours après la journée de travail.

3. Le choix de l'apprentissage

Choisir la voie de l'apprentissage c'est choisir :

- D'entrer dans la vie professionnelle (expérience professionnelle),
- Un travail rémunéré,
- Une formation gratuite,
- Une prise de responsabilité individuelle claire : la quantité et la qualité du travail doivent toujours être maximum,
- D'accepter un rythme de vie personnelle approprié au choix qui est fait (disponibilité, mobilité).

4. La recherche d'une entreprise

Même si l'UFA a des relations avec des entreprises, ce n'est pas un organisme de placement. Une aide, des conseils sont apportés par l'UFA qui accompagne le futur apprenti. Ce n'est pas l'établissement qui effectue les recherches.

La recherche d'une entreprise doit se faire sur un large panel d'entreprises dès que le dossier scolaire et de motivation a été retenu par l'UFA.

LA FORMATION

1. L'alternance

La formation dure deux ans. Elle se déroule en alternance par l'apprentissage. Le candidat a le statut de salarié en entreprise. Le rythme de l'alternance est de deux semaines en entreprise et de deux semaines en UFA La Providence selon un calendrier remis à l'apprenti à la signature de son contrat de travail.

La formation en UFA est d'une durée de 1 512 heures réparties sur 43 semaines, soit un horaire hebdomadaire moyen de 35 heures.

2. Les horaires

Les deux années de formation en UFA :

Première année 22 semaines (770 heures)
Deuxième année 21 semaines (742 heures)

3. Le contenu de l'enseignement

	Première année 22 semaines	Deuxième année 21 semaines
Français	4	4 à 5
Anglais	3	3 à 4
Mathématiques	3	3 à 4
Sciences physiques	3	3
Economie Gestion/SST/HPS	3	3
Arts Appliqués	1,5	1,5
EPS	2,5	2,5
ESTI	13	13
Histoire-Géographie	2	2
TOTAL	35.00	35h à 37h

4. Les aptitudes requises

- ✓ Avoir de la méthode,
- ✓ Être autonome,
- ✓ Être prédisposé au travail en équipe,
- ✓ Posséder un niveau de base satisfaisant.

5. L'admission

1. Constituer un dossier de demande d'inscription.
2. Satisfaire aux entretiens individuels organisés par l'établissement. La liste des candidats retenus est formalisée sous réserve d'une année en 2^{nde} ou la réussite au CAP, BEP ou Brevet Pro.
3. Être embauché par une entreprise pour deux ans par contrat d'apprentissage. Un délai légal supplémentaire de deux mois après la rentrée peut être accordé pour trouver un employeur et signer le contrat d'apprentissage.